

ORDRE DU JOUR :

- Validation de la liste des adhérents à la refondation du projet.
- Approbation du PV de l'assemblée générale du 22 septembre 2020.
- Rapports moral et d'activités.
- Rapport financier.
- Fin de mission du Commissaire aux comptes
- Débat sur les perspectives concrètes d'action
- Approbation des rapports et vote des résolutions.
- Élection des membres du Conseil d'Administration puis du bureau.

RAPPORT MORAL :

Chers adhérents,

Vous êtes conviés à une assemblée générale particulière qui vient rendre compte de deux exercices suite à l'annulation en dernière minute de la rencontre prévue l'an dernier. Deux exercices marqués à la fois par :

- les contre-coups de la liquidation du Moulin Hélioise
- l'abandon de nos locaux et le changement de siège
- la « nouvelle » refondation de notre projet
- la recomposition de notre base associative
- le tout dans un contexte de crise sanitaire...

Et pourtant, malgré toutes ces difficultés nous sommes en mesure aujourd'hui d'affirmer que l'énergie est toujours au cœur du projet d'Hélioise ! Opposée dès sa création au déploiement du nucléaire, l'association s'est d'abord ingéniée à promouvoir la maîtrise de l'énergie.

Elle s'implique aujourd'hui dans la transformation de notre société « extractive » en une société respectueuse du « vivant ».

Son laboratoire d'idées se veut un outil d'accompagnement de projet centré sur le recours efficace à l'intelligence collective source de créativité.

Écoute, formation, mobilisation, coopération, création d'activités en constituent les mots clés.

Le laboratoire d'idées d'HÉLIOISE, fort des expériences conduites au cours de cette période de transition et son réseau de bénévoles est en mesure aujourd'hui :

- d'accueillir les associations, les représentants d'institution, les chercheurs et d'une manière générale tous les citoyens.
- de susciter les échanges de savoirs, la confrontation des idées dans une dynamique d'intelligence collective.
- d'accompagner des projets qui développent des comportements respectueux du vivant.

Réunis en mai pour préparer cette Assemblée générale les membres du Bureau ont choisi d'exprimer chacun à leur façon, leur vision du projet. Cet éclairage « multi-facettes » a été partagé avec vous. Dans sa forme comme dans son contenu il reflète bien la complémentarité et la richesse de notre équipe, dont je veux ici saluer l'indéfectible ténacité face à l'éco-anxiété ambiante !

En introduction de cette rencontre, je formule le vœux que le plan d'action que nous allons construire aujourd'hui témoigne de notre volonté de cultiver la vie pour notre planète et le bien-être de l'ensemble de ses occupants !

Le président : **Pierre PETITBOUT**

LES ADHERENTS À LA REFONDATION EN 2022 :

PERSONNES PHYSIQUES :

PRÉSENTS :

BAROU Michel
DAVID André
DAVID Gilbert
DÉPLAUDE Paul
DUVERGER Jean
JAY René
MOUSSET Jean-Pierre
PETITBOUT Pierre
PEYCELON Gérard
PICOLET Jean-Pierre

EXCUSÉS

CHASSIN Robert
DEJOUR Valérie
DELAHAYE Gilbert
GARDES Dany
JOANDEL Jean-René
MARTY Joël
MASSE Max
MATHERN Gérard
SIMONE Pierre

PERSONNES MORALES :

PRÉSENTS :

Les Amis du TREUIL :
Isabelle Bérardan

EXCUSÉS

Énergies Communes Renouvelables :
Bernard BOISSON
SIEL : Pierre SIMONE

ADHÉSIONS À FORMALISER :

DURIEU Philippe (dont le SIEL ne fait pas suivre les mails depuis son départ à la retraite)

LORDON Bertrand (absent du territoire pour quelques temps)

PATIN Michel (adhérent 2020)

CTC 42 (représenté par Joël Marty?)

FRAPNA 42 (représentée par Jean-Luc COGNARD ?)

INVITÉS :

Michel JABRIN (Association Terre de Lien sollicitant un accompagnement d'HÉLIOSE pour un groupe de travail sur l'arboriculture de la Loire) Présent

Philippe VIAL (réseau ENVIE) Excusé.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020/2022

Partenariats

- **CTC** : participation à l'Assemblée Générale, rencontre de présentation mutuelle au **CREFAD**
- **La Fabrique de Transition** : entretien Yann Petroff (5/10/2020) et réunion de préparation Synergie 4 (24/02/21)
- **ADDEAR** : entretien Gilbert Besson (15/10/20)
- **LES AMIS DU TREUIL** entretiens, rencontre de présentation mutuelle, don matériels, prêt de trésorerie, (21/12/20 ; 27/04/21 ; 16/09/21 ; 29/11/21 ; 27/12/21 ; 12/07/22 ; 04/08/22)
- **AFOCG 69** : mise en relation SD Consultants

Journées information, formation, échange :

- **18/03/22** : visite **COMPOST'OND**
- **08/04/22** : séminaire sur la transmission d'entreprises en agriculture (**LE TREUIL**)
- **21/05/22** : Assemblée Générale des **AMIS DU TREUIL**
- **10/09/22** : Rencontre inter-associations des **AMIS DU TREUIL**
- **23/09/22** : Assemblée Générale du **CTC 42**

Ateliers Synergie 4 :

- **À Yzeron, la vie municipale est une affaire d'équipe!** : 11/10/21 ; 26/11/21 et 27/11/21
- **Quel projet au Treuil, et comment le rendre accessible?** : 15/01/22
- **Préparation de l'accompagnement de la réflexion sur l'arboriculture à l'initiative des amis du Treuil** : 18/07/22

Administration de l'association :

- **30/04/20** : Conseil d'Administration
- **17/05/20** : Info Adhérents : éclosion !
- **01/09/20** : Bureau
- **04/09/20** : Rencontre à Chalmazel
- **19/10/21** : Bureau
- **31/10/21** : Convocation Assemblée Générale 30/11/21
- **09/11/21** : Bureau
- **29/11/21** : Annulation Assemblée Générale 30/11/21
- **23/05/22** : Bureau
- **14/06/22** : Info adhérents AG et partage des réflexions du bureau
- **09/09/22** : Convocation Assemblée Générale 24/09/22

RAPPORT FINANCIER :

Rapport de gestion 2020 :

Le local situé à Saint-Priest-en-Jarez ayant été vendu en 2019 ainsi que le mobilier et le matériel, la gestion de l'association s'est considérablement simplifiée en 2020.

PRODUITS, postes significatifs :

- Cotisations pour 610 € avec 13 cotisants,
- Produits financiers pour 230,31 € provenant des parts sociales du Crédit Coopératif et des livrets.

CHARGES :

- Réparation d'une fuite à la chaudière du local vendu pour solder un litige avec l'acheteur pour 424,14 €
- Suite à un contrôle social, rappel de l'URSSAF sur la CSG ayant trait à la transaction avec Alexandra Servais-Barnavol intervenue à la fin 2015 et qui n'a pas été versée à ce moment-là pour 1.696€
- Cotisation versées, 100€ à ECR pour un échange de cotisations, CTC 42 pour 25 € et les Amis du Treuil pour 50 €, total 175 €

RESULTAT : perte de 2926,08 €

BILAN :

- En valeur nette comptable, les immobilisations sont réduites à 100 € de parts dans la SAS des Ailes de Taillard, projet éolien à Burdignes, et 20.000 € de parts sociales au Crédit Coopératif soit 20.100 € au total
- Fonds propres : 119 803,23 €
- Trésorerie, y compris les parts sociales, 119 803,23 €

Il est à noter que le mandat du commissaire aux comptes arrive en 2020 au terme de la période de 6 ans et qu'il n'a pas été renouvelé. Il en est de même pour la mission comptable de Cerfrance, le peu d'opérations ne nécessitant plus l'intervention d'une Association de Gestion et de Comptabilité.

RESOLUTION :

Après avoir examiné les comptes annuels, entendu le rapport de gestion présenté par le trésorier et les réponses aux questions qui lui ont été posées ainsi que le rapport du commissaire aux comptes établi par le cabinet Exco Loire, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 24 septembre 2022 approuve les comptes de l'année civile 2020 et donne quitus au Président, au Vice-Président, au Trésorier et au Conseil d'Administration pour leur gestion.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

RESOLUTION :

Après avoir constaté que le mandat du commissaire aux comptes est arrivé en 2020 au terme de la période de 6 ans et que les opérations financières de l'association ne justifient plus cette intervention, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 24 septembre 2022 décide que ce mandat ne sera pas renouvelé.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

RESOLUTION :

Après avoir constaté que le volume des opérations comptables ne nécessite plus l'intervention d'une Association de Gestion et de Comptabilité, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 24 septembre 2022 décide de mettre fin à la mission comptable de Cerfrance.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport de gestion 2021 :

Comme l'exercice 2020, celui de 2021 a été handicapé par la pandémie dans un contexte de refondation de l'association. L'évènement marquant a été le changement de banque, le départ du Crédit Coopératif pour la Caisse d'Épargne. En effet le contexte d'arrêt de la SAS le Moulin d'Héliose a souffert du manque de conseil et de réactivité de la part du Crédit Coopératif. Ensuite la vente des locaux de Saint-Priest-en-Jarez s'est traduite par des pénalités de remboursement des emprunts et des prestations que nous avons jugées excessives. Le choix de la Caisse d'Épargne nous a paru le meilleur du moment autant pour des considérations d'éthique bancaire que de conseil ou de tarif. Cependant nous avons eu une mauvaise surprise sur ce dernier point car aux prestations mensuelles de gestion des comptes s'ajoute une commission de mouvement de 0,1% des débits externes des comptes...

PRODUITS significatifs :

- 8 cotisations pour 425€ dont 200€ d'échanges avec ECR et les Amis du Treuil
- Intérêts des parts sociales CE et des livrets pour 567,21 €

CHARGES significatives :

- Assurance 113,65 €
- Hébergement du site Internet chez OVH 65,95 €
- Frais bancaires nets, CC et CE : 262,23€

RESULTATS : bénéfice de 450,38 €

TRESORERIE :

- Nous avons accordé un prêt relais à la SCI du treuil, en attente de recevoir des fonds européens, pour un montant de 13 000 €
- Le montant total y compris le prêt à la SCI du Treuil et les parts sociales s'élève à 119 803,23€

RESOLUTION :

Après avoir examiné les comptes annuels, entendu le rapport de gestion présenté par le trésorier et délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 24 septembre 2022 approuve les comptes de l'année civile 2021 et donne quitus au Président, au Vice-Président, au Trésorier et au Conseil d'Administration pour leur gestion.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le trésorier : **Paul DÉPLAUDE**

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU :

Sont élus ou confirmés :

Nom	Fonction	Mandat à renouveler au terme de l'exercice
Michel BAROU		2022
André DAVID		2023
Paul DÉPLAUDE	TRESORIER	2024
Jean DUVERGER	VICE-PRESIDENT	2023
René JAY	VICE-PRÉSIDENT	2022
Pierre PETITBOUT	PRÉSIDENT SECRETAIRE	2024
Gérard PEYCELON		2024
SIEL, représenté par Monsieur Pierre SIMONE		2022
ENERGIES COMMUNES RENOUVELABLES, représentée par M. Bernard BOISSON		2023

PLAN D'ACTION 2022/2023 :

Cette assemblée générale est marquée par l'arrivée de nouveaux membres qui ont découvert l'association (notamment en participant à un atelier) et qui ont décidé de la rejoindre pour s'associer à sa refondation. La présentation des comptes rendus amène donc naturellement à débattre des finalités et des modalités d'action du Laboratoire d'Héliose. qui depuis quelques années a lancé des expériences propres à démontrer l'efficacité d'une méthode d'intelligence collective, "Synergie4".

Cette méthode, à laquelle nous avons été formés par Synergies & Développements Consulting fin 2018, mobilise une équipe de 8 à 10 personnes sur ½ journée, précédée de temps de préparation. Elle est donc réservée à des questions complexes et des enjeux importants.

Pourquoi Héliose se mobiliserait bénévolement ou presque pour réaliser une prestation que des consultants assurent très bien ?

C'est là que l'histoire, les valeurs et l'ADN d'Héliose, association citoyenne, entrent en jeu. C'est parce que nous pensons:

- que les citoyens organisés en associations ou en mouvements altruistes ont un rôle décisif pour faire évoluer la société vers des comportements « respectueux du vivant »
- et qu'il nous apparaît nécessaire voire indispensable pour cela de les doter de méthodes efficaces que nous avons l'ambition de diffuser.

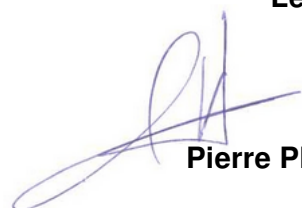
Les propositions d'accompagnement de projet qui nous sont parvenues constituent déjà à elles seules, compte tenu des enjeux abordés, de quoi remplir dans un premier temps le plan d'action 2022/2023, à savoir :

- l'accompagnement du projet de FORUM DE L'EAU initié au sein du réseau des Amis du Treuil et dont l'objectif est de faire « entendre et s'entendre » les différents usagers de cette ressource. Un groupe de travail est constitué, Jean Pierre Mousset propose que les membres d'Héliose qui le souhaitent s'y associent : Jean Duverger, Jean-Pierre Picolet et Pierre Petitbout...
- l'accompagnement du projet porté par le groupe de travail à l'initiative de l'association « Terre de Lien » sur l'ARBORICULTURE autour de la question : « quelle stratégie pour pouvoir manger des fruits de qualité en quantité suffisante pour tous dans dix à vingt ans sur notre territoire ? » Michel Jabrin rappelle la démarche de diagnostic qui a été réalisée et expose les difficultés que rencontre le groupe pour passer du diagnostic à l'action. Le recours à un Atelier Synergie4 semble tout à fait adapté à ce genre de situation. Une petite équipe se constitue pour l'organiser autour de Michel Jabrin : René Jay, Jean Duverger, Paul Déplaude, Pierre Petitbout...
- une piste de travail sera également creusée avec le réseau ENVIE. Pour cela une rencontre sera organisée avec Philippe Vial : Jean Duverger, René Jay, Pierre Petitbout...

Enfin dans un autre domaine d'intervention, l'association dispose d'une réserve de trésorerie dont elle souhaite qu'elle puisse être utile. C'est dans cette optique qu'un prêt-relais de 13.000€ a été accordé (sans intérêt) à la SCI du Treuil dans l'attente du versement d'une subvention européenne. Une autre demande vient d'être formulée. L'assemblée générale propose que soit définie une politique de réponse à ces demandes (un cadre éthique), ainsi qu'une procédure d'examen des dossiers qui sécurise les opérations. Paul Déplaude et Gérard Peycelon se pencheront sur la question.

L'assemblée générale est close à 12h00.

Le Président



Pierre PETITBOUT